

29 mai 2026

## **Bifurcation A7/A54 : fermetures nocturnes lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 juin 2026**

**La bifurcation A7/A54 dans sa nouvelle configuration a été mise en service le 12 juin 2025 sur décision ministérielle. Dans le cadre du parfait achèvement de cette opération, VINCI Autoroutes engage des opérations de maintenance et de vérification au niveau des ouvrages d'art de la bifurcation. Les opérations sont réalisées de nuit mais vont toutefois nécessiter la fermeture ponctuelle de la bifurcation A7/A54 les nuits du 1<sup>er</sup> et 2 juin 2026.**



## Fermetures nocturnes sur l'A54 les lundi 1er et mardi 2 juin 2026

Au cours des nuits du lundi 1<sup>er</sup> et du mardi 2 juin 2026, **de 21h à 6h le lendemain**, l'A54 sera fermée pour les véhicules en provenance d'Arles et en direction de Marseille. De ce fait, l'accès à l'A7 en direction de Marseille/Aix-en-Provence sera impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles. Par conséquent :

- les conducteurs en provenance de l'A54 pourront emprunter l'A7 en direction de Marseille en suivant, depuis la sortie au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), la D113 et la D21 jusqu'à l'échangeur de Rognac (n°28) - **Itinéraire S31** ;
- les conducteurs en provenance de l'A54 pourront emprunter l'autoroute A7 en direction d'Aix-en-Provence en sortant à Grans / Salon-de-Provence (n°14) afin de suivre la D113 et la D21 jusqu'à l'échangeur de Rognac (n°28) où ils pourront rejoindre l'A7 en direction de Lyon puis la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence, au niveau de Coudoux (n°28b) - **Itinéraire S31**.

## Fermetures nocturnes sur l'A7 du lundi 1er et du mardi 2 juin 2026

Au cours de ces mêmes nuits, de 21h à 6h le lendemain, les bretelles de bifurcation de l'A7 vers l'A54 pour les véhicules en provenance d'Aix-en-Provence et Marseille seront fermées. Par conséquent :

- sur l'A7, les conducteurs en provenance de Marseille souhaitant emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18** ;
- les conducteurs en provenance de l'A8 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à l'échangeur de Coudoux La Fare (n°28) afin de suivre la D21 puis la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S14 puis S16** ;

La bretelle de bifurcation de l'A7 vers l'A54 Arles pour les véhicules en provenance de Lyon sera fermée :

- les véhicules en provenance de Lyon depuis l'A7 et en direction de Arles, Fos-sur-Mer ou Miramas pourront emprunter l'A9 en direction de Montpellier / Nîmes pour rejoindre l'A54 vers Arles / Salon de Provence ;
- les véhicules légers en provenance de la région d'Avignon via l'A7 pourront sortir à Cavaillon (n°25) pour suivre la D99 jusqu'à Saint-Rémy-de-Provence, la D570N jusqu'à Arles et ainsi rejoindre l'A54 en direction de Fos-sur-Mer, Miramas ou Salon-de-Provence (itinéraire interdit aux poids-lourds) ;
- pour rejoindre Salon-de-Provence, Pélissanne et Lançon-de-Provence en provenance d'Avignon via l'A7, les automobilistes (véhicules légers) peuvent emprunter la sortie Salon-Nord (n°27)
- la traversée de Salon-de-Provence étant interdite aux véhicules dont le PTAC est supérieur à 6 tonnes, les conducteurs concernés circulant sur l'A7 en provenance de Lyon et souhaitant emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18**.

### Contact presse :

Nelly DESTÈVE, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

### À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).